

## **Réunion du 07 juillet 2021**

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX, Maire.

**Présents** : Mme HELLEUX, MM.LORMEAU, Mme RODRIGUEZ, MM.FLEURIEL, GARNIER, Mme PEZOT, M.DUPONT, Mmes RICOUX, CHARLES, M.MARTIN, Mme LUCAS, M.LE DÉAN

**Excusée avec pouvoir** : Mme FLAIRE a donné pouvoir à Mme HELLEUX.

**Excusés** : MM.POPRAWSKI, LAUNAY

Mme RICOUX a été nommée secrétaire de séance.

Suite à la démission en date du 21 avril de Madame Louissette FOUCHÉ 2<sup>ème</sup> adjointe, il convient de déterminer à nouveau le nombre d'adjoints en vue de procéder à son éventuel remplacement :

① Détermination du nombre d'adjoints

② Election d'un adjoint

③ Indemnités de fonction de l'adjoint

➤Création d'un contrat Parcours Emploi Compétences

➤ Précision sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal :

**Suite au courrier de Monsieur le Sous-préfet en date du 10 juin 2021 annulant les délibérations du 30 avril listées ci-dessus en raison du non-respect du délai de convocation, celles du 07 juillet ont été rédigées et votées à l'identique.**

### **Divers**

- Le contrat aide de Monsieur Jonathan Piat a été renouvelé pour 1 an avec une aide de 80 % sur une durée hebdomadaire de 30 heures.
- A l'unanimité, le Conseil Municipal refuse d'associer la commune au groupe Axa pour proposer des mutuelles santé aux seniors.
- Le centre de loisirs ouvrira tout le mois de juillet, les repas seront pris au restaurant « La marmite Gourmande »

### **Tour de table**

#### **➤ Monsieur Lormeau**

- La salle des fêtes et l'abribus de la Hutterie ont été tagués
- La banderole installée près du stade annonçant le marché a été volée
- La subvention de la DRAC pour la mise en sécurité de la cheminée de la grosse forge est portée à 45 % au lieu de 40 %

#### **➤ Madame Rodriguez**

- La date du samedi 18 septembre a été arrêtée pour accueillir les nouveaux arrivants
- Mettre sur Panneau Pocket que la baignade dans la Risle est interdite
- Le repas des anciens aura lieu dimanche 14 novembre
- Voir avec la Présidente du Comité des fêtes pour organiser éventuellement un vide grenier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.